



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 24 août 2020

début : 16h00 – fin : 18h20

Présidence : M. Patrice Guenat, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti
MM. Pierre Jordan et Michel Rochat.
Excusés : MM. Roland Galley et Sandro Simonetta.

Conseil communal du 6 octobre 2020

de valider les préavis :

06/2020 : demande de crédit pour l'aménagement de chaussée en traversée de localité et remplacement de services divers – Secteur Rue du Théâtre à Mézières ;

07/2020 : arrêté d'imposition pour 2021.

Archivage communal

de confirmer à l'entreprise ayant géré l'archivage des 3 anciennes communes, l'archivage en 2021 de la législature 2016 - 2021.

POCAMA

d'autoriser la Jeunesse de Mézières à organiser la fête de l'Abbaye de Mézières du 2 au 7 septembre 2020, le plan de la fête et le plan de protection ayant été établis.

Carrouge – M. Marc et Mme Muriel Burkhard – parcelle RF N°244

de les autoriser, après remise d'un plan de situation, à conserver la piscine ainsi que le cabanon qui sont déjà installés.

Naturalisation

de préavis favorablement à la demande de naturalisation d'une habitante de Mézières et de transmettre le dossier au SPOP pour préavis de leur part.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Patrice Guenat



La Secrétaire
Valérie Pasteris

⇒ Prochaine séance municipale le 31 août 2020